



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question au Gouvernement n° 3321

Texte de la question

## PROPOS D'UN INTELLECTUEL SUR LE TOURISME EN CORSE

M. le président. La parole est à M. Camille de Rocca Serra, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Camille de Rocca Serra. Monsieur le secrétaire d'État chargé du tourisme... (*"Encore !" sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Oui, encore lui. (*Vives exclamations ironiques sur les mêmes bancs.*) Récemment, un intellectuel français...

M. Manuel Valls. Voltaire !

M. Camille de Rocca Serra. ...a lancé un appel au boycott touristique de la Corse lors d'une émission télévisée, en raison des actes de violence commis sur l'île. Comme l'ensemble de la population locale, j'ai été particulièrement choqué par ces propos scandaleux qui ont injustement stigmatisé les Corses.

Comme les autres élus locaux, je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence. Je souhaite également rappeler qu'ils sont le fait d'une infime minorité et que la Corse en est victime. Il n'y a aucun sens à pénaliser toute une économie par un appel au boycott auprès des touristes.

C'est tout simplement méconnaître que la violence et les systèmes mafieux se nourrissent du non-développement, alors que les activités touristiques représentent un moteur économique indispensable pour notre île puisqu'elles emploient environ 15 % des personnes salariées.

Je reste persuadé que, dans le respect de son cadre exceptionnel, grâce à son patrimoine et à la qualité de ses produits agricoles, notre île peut et doit encore développer ces activités auprès de la clientèle européenne, notamment en élargissant la saison touristique.

Pour soutenir l'activité touristique, il nous faudra également répondre à deux questions relatives, l'une, à l'annualisation du temps de travail et l'autre à la nécessaire adaptation du crédit d'impôt, questions qui ne relèvent pas, je le sais bien, de votre domaine de compétence.

M. Henri Emmanuelli. Et les primes ?

M. Camille de Rocca Serra. Je souhaite donc vous interroger, monsieur le secrétaire d'État, sur les intentions du Gouvernement pour soutenir le développement des activités touristiques en Corse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation.

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation.* Monsieur le député, en tant que secrétaire d'État chargé du tourisme, je ne peux que condamner un appel au boycott d'une partie de notre territoire. Je m'y suis d'ailleurs immédiatement employé, comme vous le savez.

C'est d'autant plus vrai concernant la Corse que le tourisme constitue une activité incontournable.

M. Jean Glavany. Bravo !

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État.* En 2010, plus de 3 millions de touristes ont visité la Corse. Le tourisme représente 20 % du PIB de l'île - avec des recettes de plus de 1,5 milliard d'euros - contre 6 % sur le plan national.

M. Jean Glavany. La Corse est une île entourée d'eau de toutes parts, n'est-ce pas ?

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État*. Les activités touristiques emploient 15 % des salariés corses, soit trois fois plus qu'à l'échelon national.

M. Henri Emmanuelli. Vendez-le !

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État*. Le développement d'un tourisme de qualité, dans le respect du cadre de l'île, c'est évidemment l'augmentation du nombre des séjours de 5 % en 2009 et de 2 % en 2010.

Que pouvons-nous faire pour la Corse ? J'ai demandé à Atout-France de définir, avec l'agence du tourisme corse qui en a pris l'initiative, un partenariat stratégique. Il s'agit d'abord d'appuyer la stratégie *marketing* et la promotion de la destination, notamment sur le marché européen où il reste beaucoup à faire pour attirer les touristes vers la Corse. Il s'agit ensuite de structurer l'offre touristique et des filières stratégiques - l'hôtellerie, la restauration, le commerce - qui doivent bénéficier d'un soutien.

J'aurai le plaisir de me rendre prochainement dans l'île de beauté (*Exclamations ironiques sur les bancs du groupe SRC*) pour signer cet accord de partenariat, sans doute à la fin du mois de juillet, afin d'encourager les touristes à venir découvrir, s'ils ne l'ont déjà fait, cette île merveilleuse...

M. Jean Glavany. Bravo !

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État*. ... dont notre territoire peut-être si fier.

M. Jean Glavany. Il l'a dit !

## Données clés

**Auteur :** [M. Camille de Rocca Serra](#)

**Circonscription :** Corse-du-Sud (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3321

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

**Ministère attributaire :** Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er juin 2011